

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SOLEN Solidarité Enfance Népal



29 janvier 2022 à Bourbach le Bas (68290)

L'assemblée générale SOLEN-Solidarité Enfance Népal a été convoquée le 29 janvier 2022 à 17h salle de l'ancienne école 9 rue de l'église - 68290 BOURBACH LE BAS.

Etaient présents :

Conseil d'Administration : DUBEUF François, DUBEUF Michèle, EHRSAM Danielle et SPAITE Denise.

Adhérents : 10

Membres représentés : 56

Invité : Pierre-Marie KOLB Maire de Bourbach

La séance débute à 17h10
Secrétaire de séance : Michèle DUBEUF

REMERCIEMENTS

François Dubeuf préside l'Assemblée Générale et remercie Monsieur le Maire ainsi que les personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Rapport moral - activité 2021
- 2 - Rapport financier 2021 – Budget prévisionnel 2022
- 3 - Approbation des rapports
- 4 – Renouvellement des Membres au Conseil d'Administration
- 5 – Présentation des objectifs 2022 – 2023
- 6 - Questions – Réponses

1- Rapport Moral

ORPHELINAT Peace Land Foundation

Le nombre d'enfants est passé de 12 à 9 enfants. 3 enfants ont atteint l'âge adulte et ont quitté l'orphelinat.

L'avenir de PLF est incertain et ce pour plusieurs raisons :

- Le loyer mensuel de 30.000 NRS (210€) n'est plus payé par un bienfaiteur. Ce dernier n'a plus les moyens financiers, conséquence de la pandémie ;
- L'année prochaine, 3 autres enfants quitteront l'orphelinat en raison de leur âge ;
- PLF n'a plus l'autorisation d'accueillir de nouveaux pensionnaires car les bâtiments posent un problème vis-à-vis de l'administration de tutelle.
- Cette dernière réclame que les garçons et les filles soient logés dans 2 bâtiments distincts, ce qui n'est pas le cas actuellement.

SOLEN a contribué en 2021 à hauteur de 3.300,00€ au quotidien et à la scolarisation des enfants.

ORPHELINAT Shree Mukti Bal Kalyan Kendra

Il ne reste plus que 5 enfants.

Les autres, ayant atteint l'âge adulte, ont quitté l'orphelinat.

Jusqu'à présent le choix des enfants pour intégrer la structure était le fait du Conseil d'Administration. Depuis 2021, c'est l'autorité de tutelle qui décide du placement des enfants. La capacité d'accueil est de 20 pensionnaires. Shree Mukti est dans l'attente d'accueillir une quinzaine d'enfants.

Aucune aide financière de notre part pour l'instant.



Orphelinat Budhanilkantha

Le repas traditionnel avant d'aller à l'école : le Dal Bhat. A base de riz, de pommes de terre, d'une soupe aux lentilles, d'un curry de légumes et parfois de viande.

Siège social : 14, rue Montaigne 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Association régie par la loi 1901 – Journal Officiel du 24 décembre 2016 – Annonce n°1552

Orphelinat Budhanilkantha

Sous l'aile protectrice de Mme Durga Sunwar, cette petite communauté située au pied des collines de Shivapuri dans la partie la plus au nord de la vallée de Katmandhu regroupe 10 enfants dont 5 garçons et 5 filles.

Besoins mensuels financés par Solen	EURO	RNP	%
Riz 150 kg - 57 RNP le kg	62.68	8 500,00	51,06
Huile 10L 235 RNP le litre	17.30	2 350,00	14,12
Bouteille de gaz 2x15kg 1400 RNP l'unité	20.65	2 800,00	16,82
Œufs 5 douzaines 160 RNP la douzaine	5.90	800,00	4,80
Farine de blé 5kg 100 RNP le kg	3.69	500,00	3,00
Nouilles 1 boîte de 30 paquets	4.79	650,00	3,90
Dal 5 kg 120 RNP le kg	4.42	600,00	3,60
Sucre 5 kg 90 RNP le kg	3.32	450,00	2,70
Total	122.75	16650,00	100,00

Taux de change au 02/02/2022 : 1 euro = 135.62RNP

SOLEN a pris en charge l'aide alimentaire à hauteur de 1.440€ en 2021.



Siège social : 14, rue Montaigne 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Association régie par la loi 1901 – Journal Officiel du 24 décembre 2016 – Annonce n°1552

Mousson 2021



Source de vie destructrice, la saison annuelle de la mousson est cruciale pour reconstituer les réserves d'eau dans toute l'Asie du Sud mais elle est aussi source d'inondations, de glissements de terrain meurtriers et de destructions.

Suite à l'appel à l'aide de Bhim Tamang et en association avec Keta Keti et Partage dans le Monde, nous avons financé conjointement l'achat de 150 couvertures et 240 tôles pour la reconstruction des toitures.

La contribution de SOLEN a été de 2.000€

Présentation de SOLEN à l'école publique de Martiel

Grâce à l'entremise d'une de nos adhérentes, *Maryse Traversac*, j'ai présenté SOLEN aux écoliers de l'école publique de Martiel, commune située dans l'Aveyron, à 10 km de Villefranche de Rouergue.



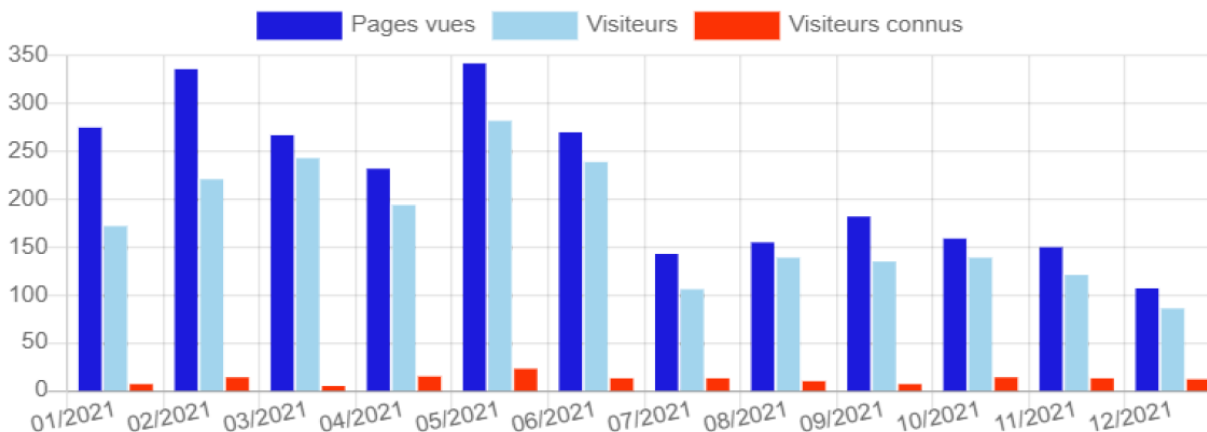
L'intervention a duré près de 2 heures, présentée sous forme de PowerPoint et de films sur les orphelinats, le quotidien des enfants et le Népal en général.

Beaucoup de questions, certaines inattendues sur des sujets auxquels je n'étais pas préparé. Par exemple sur le statut religieux des bœufs et des veaux. Ou l'étonnement d'apprendre que les népalais mangent avec leur main.

BLOG SOLEN

En 2021, 2077 visiteurs dont 1931 nouveaux visiteurs

Total des visiteurs : **6847** Total des pages vues : **9774** Pages vues par visiteur : **1.43**



N'hésitez pas à consulter régulièrement le blog de SOLEN dont je vous rappelle l'adresse : <http://solennepal.canalblog.com/>

2- Rapport financier présenté par François Dubeuf

Le compte de gestion constate

- Une aide financière de 3 300€ à Peace Land Foundation ;
- Une aide financière de 1 440€ à Budhanilkantha ;
- Une aide d'urgence de 2 000€ à la population sinistrée par la mousson ;
- Une baisse significative des frais postaux grâce au portage qui a pu reprendre en 2021. Merci à nos adhérents alsaciens en particulier ;
- Une exonération partielle des frais de tenue de compte ;
- Une augmentation des dons.

Le budget prévisionnel

Peace Land Foundation : Maintenir notre aide financière à hauteur de 4 500€, ce qui sera possible cette année.

Budhanilkantha : Maintenir notre aide financière à hauteur de 1 440€, ce qui sera possible cette année.

AG : Remerciements à la municipalité de Bourbach le Bas pour le prêt à titre gracieux de la salle.

Cotisations : rappelons qu'elles sont indispensables.

Dons : nous espérons les mêmes rentrées qu'en 2021.

Livret bleu : Hausse de 1% prévue début février, l'objectif est de compenser tout ou partie les frais financiers.

96 Adhérents au 31 décembre 2021 contre 93 en 2020

A l'issue de la présentation du budget prévisionnel, Monsieur Pierre-Marie KOLB, Maire de Bourbach le Bas, a pris la parole pour nous annoncer que, sur sa proposition, le Conseil Municipal devrait attribuer à SOLEN une subvention de 370.00€.

Au nom de SOLEN, je remercie Monsieur le Maire et la municipalité de Bourbach le Bas pour cette subvention.

3 - Approbation des rapports

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4 – Renouvellement des Membres au Conseil d'Administration

L'assemblée renouvelle sa confiance à M. Dubeuf François, Mme Dubeuf Michèle, Mme Ehrsam Danielle, Mme Ruffio Anne, Mme Spaitte Denise et Mme Traversac Maryse en qualité de membres du Conseil d'Administration.

5 – Présentation des objectifs 2022 – 2023

Recherche de capitaux pour continuer et amplifier notre action auprès des enfants

D'une façon générale, répondre aux besoins ponctuels dans la mesure de nos moyens financiers.



N'hésitez pas à consulter le blog de SOLEN

<http://solennepal.canalblog.com>

Vous trouverez toutes les infos sur la situation au Népal et des articles de presse traitant de divers sujets d'actualité par thème.

N'hésitez pas à nous contacter : solen.contact@gmail.com



6 - Questions – Réponses



Suite aux questions posées par l'Assemblée auxquelles je n'ai pu répondre, j'ai contacté notre représentant au Népal Bhim Tamang.

Comment PLF fait-il pour payer le loyer mensuel de 30.000 RNP (210€) ?

- Chaque mois, une association, Jam Jam Népal, verse 19.500 RNP.
- Cette somme est complétée par une donatrice (Florence L) à hauteur de 6.500 RNP et le produit de la vente de légumes par Schiree Maya qui tient une petite échoppe.

Quelques précisions sur l'orphelinat Budhanilkantha :

- L'orphelinat a dû déménager il y a 4 mois. L'autorité de tutelle leur a donné 15 jours pour trouver un autre lieu de résidence sous peine de fermeture définitive.
- Le nouveau bâtiment est situé à 5 kms de Budhanilkantha.
- Le loyer mensuel est de 60.0000 RNP (420€).
- Un donateur (Thierry O) a mobilisé son réseau de connaissances et a recueilli 2.300€ (315.000 RNP).

Scolarité au Népal

L'école reprend le 15 février, les vacances d'hiver ayant été prolongées de 15 jours pour cause de pandémie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

La Secrétaire de séance,
Michèle Dubeuf,

Le Président,
François Dubeuf

Un film sur le Mustang est ensuite projeté et une *collation est offerte par la municipalité de Bourbach le Bas.*

Au nom de SOLEN, je remercie toutes les personnes présentes pour leur participation à cette assemblée générale tenue dans un contexte sanitaire particulier.

Le Président,
François Dubeuf.